

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUIN 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 11 juin, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Dimitri DUREL
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Anne HEURTAUX
Madame Stéphanie LOURETTE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Ludovic FRIARD
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Madame Claudine COUV RAT

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Nadège URBANSKI
Madame LE MEILLEUR Marie-Noëlle quitte la séance à 21 h.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

A été désignée secrétaire de séance, Madame Aurélia MAUBOUSSIN.

A la lecture du compte-rendu du 23 mai 2024, le sujet de l'étude encadrée est soulevé. En effet, les enseignantes ont informé le maire, qu'elles ne sont plus volontaires pour l'étude encadrée à compter de la rentrée prochaine.

Des élus font part de leurs regrets que ce service communal ne perdure pas. Ils interrogent Madame LE MEILLEUR sur les causes de cette décision et indiquent qu'il est dommage que l'information soit communiquée tardivement.

Madame LE MEILLEUR indique qu'une des enseignantes doit mettre ses 2 enfants à la garderie, que 2 autres enseignantes ne veulent plus le faire et qu'elle ne peut pas faire seule l'étude encadrée.

Madame LE MEILLEUR souligne un manque de communication et de tact entre la mairie et la corp enseignant, notamment suite à un mail envoyé pour un changement d'horaires pour le goûter des enfants.

Madame LE MEILLEUR qui la séance du conseil municipal à 21 h

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 23 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

► Voie verte – Monsieur le Maire a relancé le département pour connaître la participation communale à prévoir au prochain budget pour l'assainissement en traverse, route de la Vallée

► SIEGE – Projets 2025



PROGRAMMATION 2025 D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

RECENSEMENT DES PROJETS DE LA COMMUNE NÔRHAUVILLE

⚠ À RETOURNER AU SIEGE 27 AVANT LE 19 JUILLET 2024 | Contact : 12 Rue Concorde 27930 GUICHAINVILLE ou siege27@direction@siege27.fr

I. OPERATIONS SUR RESEAUX ELECTRIQUES (ÉCLAIRAGE PUBLIC ET GÉNIE CIVIL DES RESEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS INCLUS)

Ordre de Priorité	Rue ou Hameau concerné	Nature du Projet (renforcement, effacement)	Année souhaitée des travaux	Motifs (chutes, coordination, sécurité...)
1	ROUTE DE LA VALLÉE	DP EP RT	2025	Tranche 6

Les opérations retenues par la commune seront agréées et hiérarchisées à l'échelle intercommunale (Communautés de communes ou d'agglomération) dans le cadre d'un schéma directeur.

- renforcements prioritaires (postes et / ou départs en contrainte), réparation des fils nus de faible section,
- renforcements préventifs (postes et départs en limite de contrainte), réparation des fils nus de moyenne section, coordination de chantier,
- les opérations d'effacement de réseaux.

II. OPERATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ISOLÉ

Ordre de Priorité	Rue ou Hameau concerné	Nature du Projet (mise en conformité, lampes à vapeur de mercure, horloges, opération neuve)	Année souhaitée des travaux	Motifs (renouvellement, sécurité des personnes, extension du réseau, ...)
1	ALLÉE DE LA POTASSE ALLÉE DU CHÂTEAU	LED EP (allée du cimetière)	2025	Jeunesse Reste 1 lampe neuve

► La ferme des Houlettes – Monsieur Alexandre LHERMEROULT demande s'il est possible d'installer un miroir à l'intersection de son commerce, chemin des carreaux et de la route de la vallée. Les élus donnent un avis favorable.

► EPN – Le contrôle des nouveaux poteaux d'incendie sur la commune ont été réalisés. Nous avons reçu les rapports.

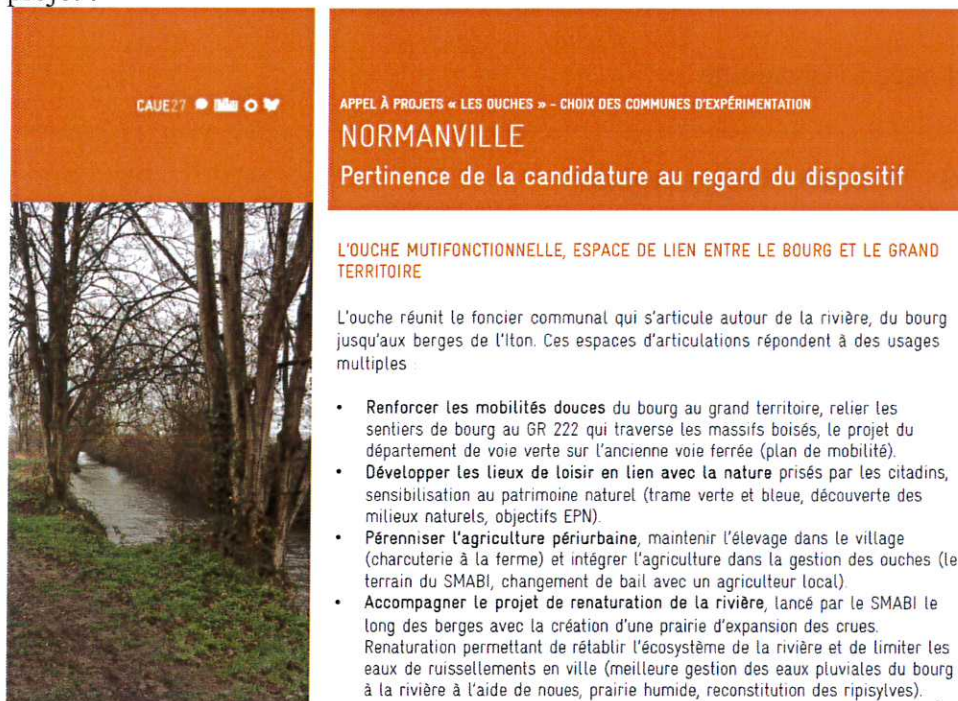
► La déchetterie est à ce jour fermée suite à des dégradations. La réparation de la porte et la pose des caméras sont prévus prochainement par l'agglomération d'Evreux,

► SIEGE Précisions sur le bordereau des prix 2024 Groupement,

► Les élus demandent que des cuvettes d'arrosage soient faites autour des 3 arbres plantés rue du Robichon. Ces cuvettes faciliteraient le débroussaillage avant la tonte sans abîmer les arbres.

► Monsieur VIVIER informe l'assemblée que la commune de Normanville a été retenue pour le projet des OUCHES et à demandé au CAUE27 l'organisation de la mise en place de ce projet.

Rappel du projet :



DELIBERATIONS

► DB2024.036 - Participation communale Transurbain Ligne T5 - 2024/2025

La commune de Normanville participe à l'abonnement du Transurbain pour la ligne T5 pour les administrés de la commune à hauteur de 50 % pour l'année scolaire 2024/2025.

Il convient de préciser, que cette participation est valable pour des abonnements annuels uniquement.

Le bénéficiaire ne devra pas cumuler d'autres participations (notamment employeur).

Le bénéficiaire devra remplir un formulaire de remboursement, fournir un justificatif de domicile et la facture annuelle.

Délibération adoptée à l'unanimité

► DB2024.042 - Informatique Groupe Scolaire – Ecole primaire

Les membres du Conseil Municipal :

- Donnent un avis favorable aux devis PSI Paris du 19 mars 2024 :

► Devis VDE11_003514

- Montant HT : 629,68 €
- Montant TTC : 755,62 €

► Devis VDE11_003513

- Montant HT : 2 074,18 €
- Montant TTC : 2 489,02 €

Soit un montant total de 2 703,86 € HT & 3244,64 € TTC

- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

► DB2024.043 - Mobilier Groupe scolaire

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable aux devis :

- MANUTAN n° COL240400535 du 5 avril 2024 – Mobilier groupe scolaire
 - Montant HT : 1 648,07 €
 - Montant TTC : 1 977,69 €
- QUALIDESH n°DV24188 du 7 juin 2024 – Banquette Garderie
 - Montant HT : 346,54 €
 - Montant TTC : 415,85 €
- QUALIDESH n°DV240104 du 7 juin 2024 – Armoire groupe scolaire
 - Montant HT : 524,52 €
 - Montant TTC : 629,42 €
- QUALIDESH n°DV24194 du 11 juin 2024 – Siège Groupe scolaire ATSEM
 - Montant HT : 416,19 €
 - Montant TTC : 499,43 €

Soit un montant total de 2 935,32 € HT & 3 522,39 € TTC

- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE Attractivité économique – Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air Commission 2 : EAU Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville — CISP - Cohésion sociale – Emploi – Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté Commission 5 : FINANCES Finances – Grand équipements
--

- EPN - Conférence des Maires le 19 juin 2024,
- SIVU Cap Nord Est réunion syndicale du 20 juin 2024
Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2023,
- Compte rendu du conseil d'Ecole du mardi 10 juin 2024
Pas de reconduction de l'étude encadrée
A ce jour, 137 élèves inscrits,

► Bibliothèque municipale – Présentation du rapport d'activité 2023 le 31 mai 2024 par la bibliothécaire, Emmeline PUVILLAND,

► SIEGE - Rapport observation 2018-2022,

COURRIER DU MAIRE

ESN – Monsieur VIVIER a envoyé le 27 mai 2024 un courrier rappelant les obligations de l'association concernant la mise à disposition des locaux municipaux. Les toilettes extérieures seront mises à la disposition de l'association qui devra comme pour les autres locaux mis à disposition faire l'entretien des lieux. Les locaux prêtés à l'association peuvent être utilisés par la commune.

Dans ce courrier, Monsieur VIVIER rappelle que la responsabilité et l'emploi du personnel communal est du ressort exclusif de la commune de Normanville et qu'aucune personne de l'association n'a à donner des ordres de travail au personnel communal.

Par ailleurs, à ce jour l'association n'a toujours pas déposé le compte de résultat du dernier exercice (2023) et la situation comptable. Monsieur VIVIER a précisé dans ce courrier qu'à défaut de comptes fournis en bonne et due forme, conformément aux règles régissant des subventions, la commune sera conduite à réexaminer le versement de la subvention de l'association.

► M. BORDEAU – Proposition achat de la parcelle AB2019 & déplacement du compteur électrique chemin des vignes

Monsieur BORDEAU refuse la proposition du 22 novembre 2023 de la commune et propose par mail du 27 mai 2024 une proposition de vente de sa parcelle de terrain à 5 000 euros.



Rappel du dossier :

Par courrier recommandé du 24 mars 2022, Monsieur Bordeaux a dénoncé une convention signée le 26 mars 2002 de la parcelle AB 219 et la Commune de Normanville.

Les termes de cette convention stipulent que le camion de ramassage des ordures ménagères était autorisé à effectuer un demi-tour en tout sécurité, en contre parti la commune de Normanville a renforcé la surface utilisée.

Le 24 mai 2022, Monsieur VIER a rencontré les propriétaires et a proposé l'achat de la parcelle par la commune de Normanville au prix de 3 000 Euros, frais d'acte, de géomètre et déplacement du compteur à la charge de la commune. L'offre n'a pas été acceptée.

Le 19 octobre 2023, vous avez envoyé un mail à la commune proposant un prix d'achat de 6 000 Euros.

Le dossier a été évoqué lors du conseil municipal du 16 novembre 2023. Vu le coût de déplacement du compteur, du géomètre et de l'établissement de l'acte administratif par la commune, les élus acceptent le montant de 6 000 euros pour l'achat du terrain avec le déplacement du compteur à la charge du propriétaire. La commune prendra à sa charge le coût du géomètre et établira l'acte administratif.

Le conseil municipal donne un avis défavorable à la proposition de Monsieur BORDEAU.

► Monsieur VIVIER a transmis au SIEGE le courrier de Monsieur JARRY, rue de l'Abreuvoir pour la remise en état des trottoirs enherbés suite au chantier d'enfouissement des réseaux électriques.

► Monsieur VIVIER a rencontré Kristina PLUCHET, Sénatrice de l'Eure le 7 juin 2024.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

► Vu les installations régulières des gens du voyage sur la nouvelle zone d'activité des Surettes, Monsieur VIVIER a demandé à rencontrer l'agglomération pour remédier à ces infractions,

► PST Cap Nord Est - Atelier jardinage – Avis favorable sur le principe. Monsieur VIVIER va contacter l'association pour définir le lieu d'installation des bacs de plantations près de l'ESCALE.